

La RTS économise sur ses programmes religieux

Les émissions radio «A vue d'esprit» et «Hautes fréquences», ainsi que le magazine TV «Faut pas croire» vont disparaître de la grille en 2017.



(photo: rts.ch)

on off i

Une faute?



RTS souhaite économiser 11,4 millions entre 2016 et 2018, dont 6,9 millions dans les programmes. Cet objectif va provoquer, entre autres, la suppression de magazines religieux, radio et TV, ont annoncé les institutions Médias-pro et Cath-Info.

Selon un communiqué interne diffusé mardi et que l'ats s'est procuré, les enveloppes seront plus minces pour acheter des programmes, produire des fictions et divertir. Les émissions religieuses seront, elles, touchées par les mesures d'économies à partir de 2017.

La RTS prévoit aussi des économies de 1,4 million de francs dans le domaine des actualités, ce qui aura un impact sur la météo et provoquera l'arrêt définitif de l'émission «Outre Zapping». Les départements design et promotion, ressources humaines et formation, finances et logistique, communication d'entreprise ainsi que ressources et développement devront se serrer la ceinture à hauteur de 2,3 millions de francs.

Quelques économies sont également prévues dans le domaine de l'infrastructure générale.

Choix «incompréhensible»

«A l'heure où la radicalisation religieuse est à l'oeuvre, où les replis identitaires sont une forme de penchant naturel, ce choix éditorial de la direction des programmes de la RTS est incompréhensible», jugent Médias-pro et Cath-Info.

Les deux institutions, mandatées par l'Eglise catholique et la Conférence des Eglises réformées romandes (CER), sont chargées de la responsabilité éditoriale de plusieurs émissions religieuses diffusées sur les chaînes radio et TV de la RTS.

Dans le détail, les émissions radio «A vue d'esprit» et «Hautes fréquences», ainsi que le magazine TV «Faut pas croire» vont disparaître de la grille des programmes, selon le communiqué de Cath-Info et Médias-pro. Ces mesures sont inopportunes et disproportionnées, selon ces institutions.

La décision de la SSR revient à amputer la rubrique RTS Religion de 50% de son personnel, qui frôle les 12 équivalents plein temps. Médias-pro et Cath-Info critiquent l'effort disproportionné demandé à la rubrique, alors que les économies que la RTS doit mettre en oeuvre correspondent à 3% de son budget total.

Offices toujours diffusés

Interrogée sur ces suppressions d'émissions, la porte-parole de la RTS, Barbara Stutz, a confirmé à l'ats l'arrêt de «certaines d'entre elles» à l'échéance de la convention qui lie la RTS à ses partenaires Médias-Pro et Cath-Info.

Par ailleurs, les offices religieux seront toujours retransmis. L'émission TV «Dieu sait quoi» et la chronique radio quotidienne de RTS Religion dans le journal du matin de RTS La Première sont également maintenues, poursuit la porte-parole, qui ajoute que «ce domaine éditorial» restera aussi présent sur Espace 2.

(nxp/ats)